

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 DAC 665 Subvention (15.000 euros) et convention avec l'association UniFrance (9e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Unifrance ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association Unifrance pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement destinée à soutenir ses actions cinématographiques en 2016.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 15.000 euros est attribuée à l'association UniFrance, 13, rue Henner 75009 Paris. 21044- 2016_01809.

Article 3 : La dépense correspondante, soit 15.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris, rubrique 314, chapitre 65, nature 6574, ligne VF02006, exercice 2016, provision pour subventions de fonctionnement au titre du cinéma.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO